



Refus de prendre son enfants

Par **MUNIER**, le **27/05/2011** à **14:57**

Bonjour,

separe le papa de ma fille n a pas pris sa fille pendant 3 mois, pendant les vacances scolaires et wk .

puis je lui reclamer une compensation ?

a ce jour il prevoit de reprendre sa fille tres prochainement les wk et vacances comme avant.

sachant que notre fille est au courant que son papa ne voulait pas d enfant (c est la raison de notre separation), a t il le droit de jouer avec les sentiments de ma fille et a t elle des droits pour que cela ne se reproduise plus ?

Par **mimi493**, le **27/05/2011** à **18:52**

Si le père n'use plus de ses droits d'hébergement, vous pouvez

- en demander la suppression parce que ça vous empêche de vous organiser
- demander une augmentation de la pension alimentaire.